



TERRORISME contre les **AGENTS PÉNITENTIAIRES**

COMMUNIQUÉ :

Union FO Justice - Action Sociale

L'ÉTAT DOIT AGIR MAINTENANT !

L'Union FO Justice - Action Sociale exprime son soutien total aux agents et à leurs familles victimes de terrorisme.

Les actes de terrorisme visant les agents pénitentiaires, qu'ils interviennent dans les établissements, à leur domicile, à leur sortie de service ou en mission, **SONT D'UNE GRAVITÉ SANS PRÉCÉDENT** et laissent des cicatrices profondes, physiques et psychologiques, chez celles et ceux qui assurent notre sécurité, appliquent les décisions de justice et maintiennent l'ordre dans notre pays.

Aujourd'hui, il est urgent que l'État, par le biais de la Fonction Publique d'État, débloque sans délai des fonds spécifiques pour venir en aide aux victimes, à leurs familles. Cette aide ne doit pas se limiter à un soutien financier, elle doit également inclure des mesures concrètes telles que la mise à disposition de logements de secours, en coordination avec les préfets de région et les Sections Régionales Interministérielles d'Action Sociale (SRIAS).

Un accompagnement personnalisé, un soutien moral renforcé, ainsi qu'un suivi psychologique doivent faire partie intégrante d'une réponse globale et durable.

Mercredi 23 avril 2025, lors de leur visite sur le Centre Pénitentiaire (CP) de Saint-Quentin Fallavier, le Premier ministre, accompagné des ministres de la Justice et de l'Intérieur, a constaté la barbarie et apporté son soutien aux agents.

Quant au ministre de la Fonction Publique, il s'est déplacé sur le CP d'Aix-Luynes pour y témoigner de la solidarité de l'État envers ces agents.

**CES GESTES SONT ESSENTIELS, MAIS ILS DOIVENT IMPÉRATIVEMENT
ÊTRE SUIVIS DE MESURES CONCRÈTES ET RAPIDES !**



► Pour L'Union FO Justice - Action Sociale, il ne s'agit pas seulement d'un soutien ponctuel, mais d'un dispositif complet d'aide :

- Mettre en place un budget EXCEPTIONNEL dédié au soutien financier, logistique, moral et social des agents victimes d'actes terroristes.
- Garantir que ces ressources ne viennent pas gréver l'action sociale ministérielle, déjà fortement sollicitée.
- Déclencher un dispositif interministériel d'aide rapide, coordonné avec les préfets et les SRIAS, pour accompagner efficacement chaque agent concerné, en tenant compte de ses besoins spécifiques.

L'ÉTAT DOIT AGIR SANS ATTENDRE ET ASSURER UN SOUTIEN FINANCIER ET LOGISTIQUE IMMÉDIAT, OFFRIR UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ POUR L'AGENT ET SA FAMILLE, NOTAMMENT EN MATIÈRE DE LOGEMENT DE SECOURS ET DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE.

L'Union FO Justice - Action Sociale exige que le Premier ministre, le ministre de la Justice, le ministre de la Fonction Publique et le ministre de l'Intérieur prennent des mesures concrètes, rapides et durables.

Les agents méritent une protection réelle, un soutien immédiat et une reconnaissance sincère. La dignité, la sécurité et la santé de celles et ceux qui assurent notre sécurité, appliquent les décisions de justice et maintiennent l'ordre doivent devenir une priorité nationale.

Le moment est venu pour l'État d'assumer pleinement ses responsabilités. La lutte contre le terrorisme ne doit pas laisser les agents isolés ou vulnérables.

Leur sécurité, leur santé et leur avenir doivent être protégés par des actions FORTES et IMMÉDIATES !!!

